

Le « mémorandum » de l'Union européenne pour la France

L'oukase de Bruxelles à la France

A dix jours du résultat des élections législatives, l'Union européenne prétend dicter la marche à suivre alors que le 22 avril et le 6 mai les travailleurs, en chassant Sarkozy, ont rejeté cette politique.

1 Réduction des déficits publics

La Commission européenne vient de publier, le 30 mai, ses « recommandations » sur les politiques à suivre par les vingt-sept pays membres de l'Union européenne.

Alors que le peuple grec est dressé pour dire : « *Dehors le mémorandum !* », que le rejet grandit en Espagne, au Portugal, en Italie et ailleurs, Bruxelles, faisant fi de cette exigence, adresse à la France comme à chaque pays européen une « feuille de route » dans laquelle les gouvernements doivent « redoubler d'efforts » pour atteindre les 3 % de déficit.

Dans la recommandation adressée au nouveau gouvernement français, la Commission dresse une liste d'exigences allant toutes à l'exact opposé du rejet qui s'est exprimé les 22 avril et 6 mai.

La Commission européenne exige que « la France s'attache à renforcer et à mettre en œuvre la stratégie budgétaire pour l'année 2012 et au-delà afin de garantir que le déficit excessif sera corrigé dans les délais fixés (...), notamment en ce qui concerne le critère des dépenses ». Donc, Bruxelles exige que la politique de Sarkozy de diminution des dépenses et de suppression d'un poste de fonctionnaire sur deux partant à la retraite, soit poursuivie et aggravée. En particulier, dans une annexe à la recommandation, la Commission exige « qu'une attention particulière soit accordée à l'évolution des dépenses sociales et des administrations locales ». Donc, nouvelle baisse des dépenses de santé et dans les services publics municipaux.

2 Les salaires et le Smic

Alors que le gouvernement a annoncé, avec beaucoup de modération, vouloir donner un simple « coup de pouce » au Smic, Bruxelles exige « de veiller à ce que toute évolution du salaire minimum favorise la compétitivité ».

3 Les retraites

Alors que le gouvernement propose de discuter avec les syndicats, non pas l'abrogation de la réforme des retraites de Sarkozy, mais du retour à 60 ans pour certaines catégories, la Commission, qui se félicite de « la réforme des retraites de 2010 », en demande encore plus et appelle « à prendre des mesures supplémentaires si nécessaire »... Donc un nouveau report de l'âge légal de départ à la retraite.

4 Les licenciements

Alors que le gouvernement dit vouloir prendre des mesures à propos des « plans sociaux en cours » Bruxelles appelle à « introduire de nouvelles réformes (...) en revoyant certains aspects de la législation en matière de protection de l'emploi (...), notamment en ce qui concerne la procédure administrative applicable aux licenciements individuels ». Les protections encore existantes sont de trop...

5 La TVA sociale

Alors que le gouvernement annonce vouloir supprimer la TVA sociale mais sans remettre en cause la CSG, Bruxelles écrit : « En février 2012, la France a décidé une augmentation de 1,6 % de la TVA qui passera à 21,2 %. Cette mesure permettra d'instaurer un système d'imposition plus équilibré qui allège la fiscalité sur le travail. » Derrière cette approbation de la décision de Sarkozy d'instaurer une TVA sociale et d'exonérer de 13 milliards d'euros supplémentaires les cotisations patronales aux allocations familiales, la Commission européenne exige de « prendre de nouvelles mesures en vue d'introduire un système fiscal plus simple et plus équilibré qui déplacerait la pression fiscale du travail vers d'autres formes de fiscalité (...), notamment les taxes sur la consommation ».

6 Les privatisations

La Commission européenne exige de « prendre de nouvelles mesures pour libéraliser les industries de réseau, notamment sur le marché de gros de l'électricité et pour faciliter l'arrivée de nouveaux opérateurs dans les secteurs du transport ferroviaire ». En clair : les privatisations ne sont pas allées assez loin.

7 Apprentissage

« Les autorités françaises se sont engagées à faire passer le nombre de contrats d'apprentissage de 600 000 à 800 000 d'ici à 2015. (...) Mais malgré ces mesures, le nombre total de contrats d'apprentissage est encore loin d'atteindre l'objectif fixé. » Pour la Commission européenne, « une meilleure adéquation entre les compétences enseignées dans le système éducatif et les besoins du marché du travail serait donc bénéfique ».

Bruxelles exige donc la poursuite et l'aggravation de la politique de Sarkozy, et ce, dans tous les domaines !

NON À LA RATIFICATION DU NOUVEAU TRAITÉ EUROPÉEN !

Le « rapport choc de Bercy » : 5 milliards d'économies par an !

Après la recommandation de Bruxelles et le rapport de la Cour des comptes, c'est au tour de Bercy d'avertir sur les dépenses de l'Etat, au moment même où le nouveau gouvernement vient de lancer sa préparation du budget 2013.

Le journal *Les Echos* vient de rendre public un rapport intitulé : « *Maîtriser les dépenses de l'Etat.* » Commandé par François Fillon à l'Inspection générale des finances à l'automne dernier, ce texte a comme objectif de déterminer « les leviers d'action » permettant de faire contribuer l'Etat au retour des comptes à l'équilibre.

Il s'agit d'un document de 122 pages, qui doit être complété par un autre rapport sur l'assurance maladie, et qui fixe le cadre : « *Tous les scénarios étudiés sur la croissance et la répartition de l'effort entre dépenses et recettes conduisent sur la nécessité d'engager d'importantes réductions des dépenses de l'Etat sur la durée de la prochaine man-*

dature. » En bref, il s'agit de la reprise de la politique de l'ancien gouvernement de réduction des dépenses publiques. L'Inspection générale des finances a fait ses comptes : 5,3 milliards d'économies par an. D'après *Les Echos*, les « leviers d'action » proposés sont clairs : suppressions de postes, limitation de la masse salariale des fonctionnaires, gel des pensions et des prestations, diminution des dépenses de fonctionnement, des prestations et subventions de l'Etat. ■

L'inquiétude des marchés...

« *Le risque pour le gouvernement est de voir naître une contestation hors des institutions. Les Français pourraient avoir le sentiment que c'est dans la rue que pourrait s'exercer une sorte de contre-pouvoir et ainsi peser sur les mouvements sociaux.* » (*Le Figaro*, 4 juin).

Pour la Cour des comptes aussi : «vigilance budgétaire» !

Dans son rapport sur les résultats et la gestion budgétaire de l'Etat, remis le 30 mai au Parlement, la Cour des comptes relève « l'amorce d'une stratégie de consolidation budgétaire, destinée à ramener les comptes publics à l'équilibre ». Commentant donc le bilan de Sarkozy, le président PS de la Cour des comptes, Didier Migaud, se félicite d'« un résultat méritoire qui n'a guère de précédent ». Pour autant, le rapport constate que « ce niveau de déficit reste deux fois supérieur à celui qui permettrait de stabiliser la dette de l'Etat ». D'après *Liaisons sociales*, la Cour des comptes appelle les pouvoirs publics à une vigilance accrue, en particulier sur les dépenses de personnel qui ont augmenté en 2011, malgré les 32 000 suppressions de postes. Quant aux dépenses liées aux pensions des agents de l'Etat, elles ont progressé de 1,8 milliard d'euros. Trop de fonctionnaires, trop



Photo DR

de retraités avec des pensions trop élevées au regard des besoins de réduction des déficits ! Le président Didier Migaud en tire la conclusion que pour diminuer vraiment les charges de l'Etat, il faut passer par « une stratégie de réduction ou de suppressions des dispositifs les moins efficaces ». Dans le collimateur, selon *Le Figaro* (31 mai), les dépenses sociales de l'Etat, parmi lesquelles l'aide au logement, les bourses pour les étudiants, les allocations aux adultes handicapés, etc. ■

ÉDITORIAL

D'espoir et de combat

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

On lira dans ce journal les incroyables « recommandations » de l'Union européenne que ses émissaires sont venus dicter à Paris la semaine dernière. Avons-nous eu tort de déclarer au meeting du 3 juin : « *C'est quand même incroyable : nous n'avons pas encore de gouvernement qui a pris de décisions, nous n'avons pas encore d'Assemblée nationale, mais nous avons déjà un gouvernement du FMI et de l'Union européenne qui vient chez nous dicter la politique de destruction du capital financier. Qui osera dire que nous exagérons quand nous parlons de dictature de l'Union européenne ? Qui osera dire qu'il n'y a pas un problème de souveraineté de la nation et du peuple ? Qui osera dire qu'il n'y a pas un problème de démocratie ?* »

Ces questions sont posées avec d'autant plus de force que, dans toute l'Europe, les peuples rejettent les politiques destructrices dictées par Bruxelles, Washington, et Francfort. Personne ne contestera que la Grèce, l'une des plus vieilles civilisations du continent, est soumise à un déferlement de barbarie qui menace tous les peuples d'Europe. Personne ne contestera non plus le problème posé par le fait que des dirigeants d'organisations qui affirment représenter les intérêts ouvriers et démocratiques participent à l'élaboration de ces plans, quand ils ne sont pas au premier rang de leur application, comme ce fut le cas en Espagne, au Portugal, en Grèce. Tout cela est vrai... Et pourtant : l'élément majeur réside, comme l'a dit le camarade Baskozos le 3 juin, dans ce « message d'espoir et de combat » d'un peuple qui se dresse pour dire : nous n'acceptons pas et nous ferons reculer la barbarie ! Sommes-nous en droit d'affirmer que ce trait domine toute la situation ? Espagne, Grèce, Italie, Allemagne, France... : ne voit-on pas dans toute l'Europe, tantôt sur le terrain de la lutte de classe directe, tantôt en saisissant l'occasion des élections, ou sous d'autres formes encore, les travailleurs chercher coûte que coûte à se rassembler, à saisir leurs organisations, et à se porter en avant pour s'opposer à la marche à la barbarie ?

C'est là tout le sens de la campagne engagée par le POI contre la ratification du TSCG. Une campagne dont l'objectif est de gagner, et qui, pour cela, s'adresse très largement à l'opinion ouvrière et démocratique. Nous l'avons dit, le 3 juin : « *Chacun le sait : le Parti ouvrier indépendant n'a pas donné de consigne de vote. Pour autant, force est de constater qu'une majorité a élu François Hollande parce qu'elle a rejeté Nicolas Sarkozy. Force est de constater, du point de vue de la démocratie, qu'une majorité a exprimé le fait qu'il faut en finir avec cette politique. Alors, nous nous adressons à tous les travailleurs et militants, et en particulier à ceux qui ont voté pour François Hollande ou le Front de gauche, pour leur dire fraternellement : camarades, de votre propre point de vue, vous qui avez émis un vote dans un certain sens, vous devez comme nous constater que la démocratie et la souveraineté du peuple et de la nation sont foulées aux pieds ; de votre propre point de vue, rien ne devrait s'opposer à ce que se réalise l'unité de tous sur un point précis, à savoir dire non à la dictature de la troïka, non au TSCG, non à la dictature de l'Union européenne, oui à la souveraineté et à la démocratie.* »

Tel est le combat du POI, et des 106 candidatures qu'il présente au suffrage universel dimanche 10 juin.

Appel adopté à l'unanimité par le meeting internationaliste du 3 juin

Nous sommes avec le peuple grec : dehors le mémorandum

Nous, participants au meeting convoqué par le Parti ouvrier indépendant, le 3 juin à Paris :

► appuyons de toutes nos forces l'exigence du peuple grec qui tient en ces mots : « *Dehors le mémorandum, respect de la souveraineté de notre pays !* », exigence transmise à ce meeting par le docteur Baskozos, responsable syndical grec et membre de la coalition Syriza, qui a dénoncé les ravages imposés à son pays par la troïka Union européenne-Fonds monétaire international-Banque centrale européenne ;

► enregistrons le signal d'espoir exprimé par les délégués ouvriers venus d'Allemagne et d'Espagne, témoignant du sentiment qui grandit dans leurs pays et qui dit : « *Nous sommes avec le peuple grec, qu'on ne cherche pas à nous opposer à lui, les plans qui le frappent nous frappent aussi* » ;

► répondons positivement à l'invitation qui nous a été transmise par Paul Paternoga, métallo allemand, d'envoyer une délégation à la rencontre européenne qui se réunira le 30 juin à Cologne, pour contribuer à organiser le combat commun des travailleurs et des peuples de toute l'Europe contre tous les mémorandums et tous les plans de l'Union européenne.

► Nous nous élevons avec force contre les 27 « recommandations » qui viennent d'être transmises par la Commission européenne aux Etats membres. Nous nous élevons avec force contre la venue à Paris, le 30 mai, des émissaires de la Commission européenne venus dicter leurs exigences.

► Ainsi donc, alors que le nouveau gouvernement de François Hollande n'a pas encore fait connaître ses premières mesures, alors que l'Assemblée nationale n'a pas encore été élue,

les « recommandations » de l'Union européenne exigent du gouvernement qu'il poursuive et aggrave la réduction des dépenses publiques, des dépenses sociales et des budgets des administrations locales, qu'il évite toute augmentation du Smic et du pouvoir d'achat, qu'il poursuive et aggrave la contre-réforme des retraites de 2010, qu'il rende plus faciles pour les patrons les procédures de licenciement, qu'il confirme l'augmentation de la TVA décidée par Sarkozy, qu'il poursuive et aggrave les exonérations de cotisations sociales pour les patrons, qu'il accélère les réformes visant à rendre le travail plus flexible, et qu'il aille jusqu'au bout de la privatisation de l'énergie et des chemins de fer !

► Une telle annonce ne peut que provoquer l'indignation la plus large des travailleurs des villes et des campagnes, des jeunes, de tous les démocrates ! Car enfin, le 22 avril, le 6 mai, le peuple n'a-t-il pas, en votant pour en finir avec Sarkozy, exprimé son rejet de toutes les politiques dictées par l'Union européenne ?

► Ayant pris connaissance de ces injonctions de la Commission européenne, qui osera prétendre que la souveraineté du peuple et de la nation n'est pas menacée ? Qui osera contester que l'Union européenne est une dictature au service du capital financier, déterminée à piétiner tous les droits, les garanties et la souveraineté, au nom de la dette et des déficits publics ?

Forger l'unité contre la ratification du traité européen (TSCG)

► L'heure est grave, nous nous adressons solennellement à tous les partis se réclamant de la classe ouvrière et de la démocratie, à leurs candidats, et pour commencer au président de la République lui-même : est-il possible de se soumettre à ce diktat de l'Union européenne sans renoncer à prendre les premières mesures, aussi limitées soient-elles, dans le sens des intérêts ouvriers et populaires ?

► Pour notre part, nous, travailleurs, militants, jeunes, de toutes tendances, réunis avec le Parti ouvrier indépendant ce 3 juin, nous disons : tout doit être fait pour forger le front uni le plus large pour mettre dehors la dictature de la troïka (UE-FMI-BCE) et donc, pour commencer, pour empêcher la ratification du traité européen TSCG !

► C'est le message que portent les 106 candidats du POI aux élections législatives.

► C'est ce que disent plus de 51 000 signataires de l'appel à l'unité contre la ratification du traité.

► C'est ce que disent dans l'unité les militants et responsables d'organisations ouvrières de toutes tendances qui, dans plus de trente départements, ont lancé des appels communs contre la ratification.



Les travailleurs grecs disent : "Dehors le mémorandum !" Nous disons : "Dehors le TSCG !"

► Partout, constituons les comités pour l'unité contre la ratification du TSCG et la dictature de la troïka. En prenant cet engagement, nous avons conscience de contribuer à aider les peuples d'Europe à franchir un pas dans la voie d'une libre union débarrassée du carcan de l'Union européenne et de ses institutions au service du capital financier. ■

Campagne contre la ratification du TSCG « Super-Maastricht »

50 938 signatures

Ain : 326 ; Aisne : 258 ; Allier : 302 ; Alpes-de-Haute-Provence : 575 ; Hautes-Alpes : 64 ; Alpes-Maritimes : 136 ; Ardèche : 1 498 ; Ariège : 115 ; Aube : 58 ; Aude : 280 ; Bouches-du-Rhône : 2 567 ; Calvados : 217 ; Cantal : 20 ; Charente-Maritime : 701 ; Cher : 24 ; Côte-d'Or : 1 053 ; Côtes-d'Armor : 588 ; Dordogne : 42 ; Doubs : 688 ; Drôme : 100 ; Eure : 107 ; Eure-et-Loir : 871 ; Finistère : 552 ; Gard : 346 ; Haute-Garonne : 556 ; Gers : 314 ; Gironde : 700 ; Hérault : 944 ; Ille-et-Vilaine : 1 033 ; Indre-et-Loire : 622 ; Isère : 819 ; Jura : 532 ; Landes : 206 ; Loire : 351 ; Haute-Loire : 250 ; Loire-Atlantique : 363 ; Loiret : 145 ; Lot : 85 ; Lot-et-Garonne : 61 ; Maine-et-Loire : 405 ; Manche : 64 ; Haute-Marne : 46 ; Mayenne : 73 ; Meurthe-et-Moselle : 1 154 ; Morbihan : 90 ; Moselle : 2 788 ; Nord : 364 ; Oise : 546 ; Pas-de-Calais : 336 ; Puy-de-Dôme : 141 ; Pyrénées-Atlantiques : 141 ; Pyrénées-Orientales : 231 ; Bas-Rhin : 422 ; Rhône : 1 260 ; Saône-et-Loire : 210 ; Sarthe : 398 ; Savoie : 813 ; Haute-Savoie : 550 ; Seine-Maritime : 778 ; Deux-Sèvres : 220 ; Somme : 255 ; Tarn : 57 ; Var : 475 ; Vaucluse : 555 ; Vendée : 58 ; Vienne : 48 ; Haute-Vienne : 89 ; Vosges : 107 ; Yonne : 239 ; Territoire-de-Belfort : 137 ; Paris : 5 528 ; Seine-et-Marne : 1 423 ; Yvelines : 592 ; Essonne : 2 106 ; Hauts-de-Seine : 1 633 ; Seine-Saint-Denis : 5 230 ; Val-de-Marne : 1 486 ; Val-d'Oise : 1 421.

AIR FRANCE

L'heure n'est-elle pas à l'unité claire et nette pour le retrait du plan "Transform" ?



Photo AFP

Depuis des mois, la direction d'Air France communique sur la nécessité impérieuse qu'il y aurait selon elle de restructurer ou « transformer » la compagnie Air France, d'où le nom de son projet « Transform 2015 ».

Le plan Transform 2015 devrait se dérouler en deux phases. Une première phase, déjà en cours, qui consiste dans le gel des salaires et des avancements individuels sur deux ans...

Puis, une deuxième phase, pour laquelle la direction d'Air France multiplie les chantages : « Soit je dénonce tout de suite les accords d'entreprise des personnels au sol et des personnels navigants commerciaux (les hôtesses de l'air et stewards) et techniques (les pilotes et copilotes), soit vous acceptez de rentrer dans un "accord-cadre et de méthodologie" pour renégocier les éléments "temps de travail", "carrières", "mutation", etc., amenant à la définition d'un nouveau "cadre conventionnel". » A la suite de ce chantage, tous les syndicats (représentatifs, selon la loi de 2008), à part la CGT, ont décidé de signer cet accord de méthodologie.

S'est alors ouvert un véritable marathon extraordinaire pour détruire les acquis des salariés d'Air France : vingt-trois réunions en deux mois sont ainsi programmées au cours desquelles tous les accords d'entreprise hérités des statuts des personnels de la compagnie nationale Air France doivent être amoindris ou détruits. Le deuxième chantage fait suite à l'expression quotidienne du désaccord profond exprimé par les salariés, les syndicats et les syndiqués auprès des directions de leurs organisations syndicales vis-à-vis de cette participation à la destruction des accords. En effet, les dirigeants d'Air France craignent que des syndicats, sensibles à la pression de leur base, en dépit de leur participation à l'accord, décident de ne pas signer.

Les salariés d'Air France ne sont pas prêts à accepter la liquidation des accords collectifs et des emplois.

Ainsi, lors du dernier comité central d'entreprise, la direction d'Air France a clairement laissé entendre que si l'accord était signé, alors il serait possible d'éviter des « départs non volontaires », tout en disant que le chiffre des emplois à supprimer n'était pas connu et dépendrait, lui aussi, de la signature de l'accord et de son contenu.

Certains aspects des mesures discutées ont été dévoilés :
— augmenter de dix à douze le nombre de jours travaillés (par réduction du nombre de jours « RTT ») ;
— modifier les règles de définition du temps de travail effectif (suppression ou diminution de pauses, coupures repas, etc.) ;
— adaptation des horaires à la charge de travail ;
— modification des grilles de salaires pour diminuer les augmentations liées aux promotions ;
— définition d'une enveloppe globale pour les avancements et promotions ;
— diminution de la composition des équipages ;
— diminution des frais d'hébergement, d'indemnités repas, etc.
Une question est dès lors posée : les syndicats sont-ils là pour défendre pied à pied les acquis des salariés tels qu'ils ont été arrachés par la lutte syndicale et inscrits dans les accords d'entreprise ? Ou bien doivent-ils accepter le cadre imposé par la direction d'Air France ?

Une chose est sûre : accepter le contenu du plan Transform aboutit à accepter une logique sans fin et sans limite. La direction d'Air France le dit :

« Sur la base de ce projet, et dans le cadre des nouvelles dispositions conventionnelles en cours de négociation, il se confirme qu'Air France aura à faire face à un sureffectif (...). La discussion sur les mesures de traitement du sureffectif sera alors engagée. »

Comprenons : la direction d'Air France demande aux syndicats de participer à la liquidation des accords collectifs, et demain, elle leur demandera de participer à la liquidation des emplois. Mais rien n'est encore joué. Il ne fait aucun doute que les salariés d'Air France ne sont pas prêts à accepter la liquidation des accords collectifs et des emplois.

L'urgence à Air France n'est-elle pas de réaliser les conditions de l'unité sur une base précise et claire : retrait du plan Transform et maintien de tous les emplois ?

Correspondants ■

Education nationale

Les priorités du ministre Peillon



Le ministre Vincent Peillon à la sortie de l'Élysée, le 30 mai.

Photo AFP

Au Conseil des ministres du 30 mai 2012, Vincent Peillon a fait une communication sur « les mesures de changement pour la rentrée 2012 ».

Le ministre de l'Éducation nationale a indiqué que les 14 000 suppressions de postes décidées par le gouvernement précédent pour la rentrée 2012, « ne pourront être résorbées que progressivement ». Mille professeurs des écoles seront recrutés dans les écoles pour « atténuer les plus graves tensions constatées ». Il a ensuite précisé, sur TF1, que « dix départements profiteront des recrutements d'enseignants » et qu'il allait ouvrir une concertation dès le 4 juin avec les syndicats « afin d'établir des critères objectifs justes pour affecter ces postes là où ils sont les plus nécessaires ».

Faudrait-il donc laisser passer les 13 000 autres suppressions de postes qui frappent les écoles, les lycées, les lycées professionnels (LP), les collèges à la rentrée ?

Le ministre a répondu, dans une interview au *Parisien*, le 31 mai : « Il y aura des classes qui ne rouvriront pas, des personnels de Rased (1) qui ne retrouveront pas leurs anciennes missions, mais chacun pourra comprendre les priorités. »

Les priorités de qui ?

Il y a celles de la Commission européenne dans ses recommandations du 31 mai adressées à la France. Ses priorités, c'est la « compétitivité », c'est baisser le coût du travail et casser ce qui lui donne de la valeur : les diplômés reconnus nationalement, les programmes nationaux, les conventions collectives et les statuts. Son « plan d'ajustement structurel », c'est interdire toute « résorption » des 77 000 suppressions de postes opérées ces cinq dernières années dans l'Éducation nationale. Et la ratification du traité européen ne pourra qu'aggraver la situation.

Dans sa communication, le ministre indique que « des mesures d'aménagement de service des enseignants nouvellement recrutés seront examinées pour apporter une première réponse au problème de l'insuffisante formation des jeunes enseignants ».

La « réforme » de la maîtrise mise en place par le gouvernement précédent a imposé aux jeunes enseignants stagiaires d'assurer un temps plein devant les classes. 18 202 postes ont été supprimés grâce à la disparition de l'année de formation comme stagiaire. Cette « réforme » a également découragé de nombreux étudiants de passer les concours de l'enseignement face à la longueur des études à financer (cinq années au lieu de trois précédemment). En 2011, le gouvernement avait laissé 20 % des postes vacants au Capes (2).

Le ministre abrogera-t-il la « réforme » de la maîtrise, pourvoira-t-il les postes vacants ? N'est-ce pas là la « priorité », l'urgence pour la jeunesse, tout comme l'est le rétablissement des 14 000 postes supprimés à la rentrée ?

C'est une certitude, le peuple n'a pas rejeté Nicolas Sarkozy pour que telle ou telle classe, tel ou tel poste, telle ou telle discipline soient jugés moins importants que d'autres. Le rétablissement de chacun des 14 000 postes est un besoin pour toute la jeunesse, celle qui doit être scolarisée en maternelle, celle qui attend une place en LP ou en BTS, celle qui a besoin d'un Rased. La situation est trop grave : il s'agit aujourd'hui de sauver l'école, de sauver la scolarisation des enfants. Qui doit l'emporter ? L'avenir des jeunes, pas les banques, pas la troïka, pas son traité.

Nicole FISHER ■

(1) Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.

(2) Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

Musées municipaux de la Ville de Paris

Un projet qui prélude à la privatisation des musées

Lors du comité technique paritaire central du 11 mai dernier, la direction des Affaires culturelles de la Ville de Paris a présenté un projet de mise en place d'un « établissement public administratif » chargé de la gestion des musées municipaux.

Ce projet sera soumis au vote du Conseil de Paris de juin prochain, pour une application dès janvier 2013.

Plus de mille postes de fonctionnaires seraient ainsi « sortis » du budget de la Ville. Quatorze musées sont concernés par ce projet, parmi lesquels le musée d'art moderne de la Ville de Paris, le musée Carnavalet, le Petit Palais, le musée Galliera, etc.

Les musées seraient soumis aux impératifs de la rentabilisation et mis en concurrence les uns avec les autres, autrement dit, fonctionneraient selon les règles d'une entreprise privée. Les directeurs se verraient imposer des projets de réduction des coûts salariaux et techniques. Pour rentabiliser la gestion des locaux, il est prévu, entre autres idées d'inspiration patronale, l'organisation de soirées ou matinées privées, pour des entreprises...

Sera-t-on en mesure de garantir l'intégrité et la sécurité des œuvres exposées dans de tels contextes ? Par ailleurs, c'est la gratuité et le libre accès du public aux collections de ces musées qui seraient fatalement mis en cause.

Unanimité des élus syndicaux contre ce projet

Devant ce scandale, et c'est un fait notable, la totalité des organisations syndicales, CGT, FO, FSU, UNSA, CFTD, CFTC, UCP, représentées à ce comité technique ont voté contre ce projet. En effet, in fine, ce sont les statuts des personnels qui seraient à terme remis en cause.



Le musée Carnavalet, à Paris.

Photo DR

Les élus de la majorité PS-PCF-PG-Verts sont des habitués de ce scénario.

Le Crecep, laboratoire municipal centenaire de contrôle des eaux potables, a déjà été, en 2005, « sorti » de la gestion municipale par la mise en place de ce type d'établissement public ou « régie ». Résultat : aujourd'hui, cette « régie » a disparu, ne pouvant faire face à la concurrence « libre et non faussée » dictée par l'Union européenne. Et ce sont une fois de plus les grands laboratoires privés qui récupèrent la mise ! Seule une toute petite partie du personnel, dont la plupart de droit privé, a été intégrée à une autre régie, celle d'« Eau de Paris ». Quant aux autres, plus de quatre-vingts salariés, ils se sont retrouvés à Pôle emploi.

Pour justifier ces « délestages », la secrétaire générale de la Ville de Paris a invoqué la baisse de ressources de la Ville de Paris : un milliard pour les deux ans qui viennent. C'est donc bien un plan d'austérité qui se met en

place, sur le modèle de la « règle d'or » des traités européens.

Interpellée par un délégué syndical à propos du résultat de l'élection présidentielle, l'adjointe (PS) a répondu que « cela ne change absolument rien ».

Mais les travailleurs et les administrés vont-ils se contenter d'une telle réponse ?

Les élus PS, PCF, PG, qui se réclament de la défense des services publics, vont-ils voter, au Conseil de Paris du mois de juin, cette externalisation, prélude à la privatisation ?

Correspondant ■

Erratum

Une erreur s'est glissée dans notre article d'Informations ouvrières, n° 202, sur France Télécom, en page 6. Il fallait lire que malgré l'unité des syndicats, la direction affirme maintenir coûte que coûte son projet de démantèlement du centre de recherche.

Chronique

INTERNATIONALE

La guerre civile a commencé

François Lazar

Le 25 mai, un massacre de civils perpétré dans la ville de Houla, causant la mort de 108 personnes dont 49 enfants, s'est accompagné de déclarations indignées des chefs d'Etat du monde entier. A défaut de pouvoir organiser une intervention, ce que pour l'instant il hésite à faire, l'impérialisme soutient l'installation d'une guerre civile. A de nombreuses reprises, dans ces colonnes, le régime syrien a été caractérisé comme corrompu, brutal à l'égard de ses opposants, et partisan de la mise en œuvre des privatisations ordonnées depuis plusieurs années par le FMI. Un temps pilier de l'ordre contre-révolutionnaire au Moyen-Orient, le régime syrien ne correspond plus au cadre décidé par l'impérialisme américain pour remettre sur les rails son projet de Grand Moyen-Orient face aux processus révolutionnaires en Tunisie et en Egypte.

Le nouveau cadre passe aujourd'hui par une alliance avec la confrérie des Frères musulmans, qui dirige la Turquie, et prendre les rênes en Egypte et en Tunisie.

Les médias, qui relayent essentiellement les informations diffusées par l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) basé à Londres et financé par l'Arabie Saoudite et le Qatar, ennemis jurés du pouvoir syrien, présentent quant à eux systématiquement une vision manichéenne de la situation. Taxer, par facilité de langage, le régime syrien de « pouvoir alaouite » (du nom de la confession minoritaire dont est issu le président Bachar el-Assad) est contraire à la réalité, mais permet de donner une réponse correspondant à la stratégie américaine de dislocation des nations : « Voyez, ils s'entre-déchirent, alors il faut les séparer et punir les minoritaires qui ne savent que réprimer pour sauver leur pouvoir ». Si une majorité du commandement militaire général est alaouite, on compte un nombre important de généraux sunnites (branche majoritaire de l'islam, à laquelle se rattachent les Frères musulmans).

La propre épouse de Bachar el-Assad est issue de la grande bourgeoisie sunnite, qui, depuis quarante ans, a toujours soutenu le régime. Les groupes fondamentalistes armés — regroupés sous le nom d'« Armée syrienne libre », financée par l'Arabie Saoudite et entraînée par des instructeurs turcs ou membres des forces spéciales britanniques, ne cessent de s'engager dans des provocations militaires. Et le régime riposte avec la même brutalité. C'est dans ce cadre qu'ont eu lieu le massacre de Houla ou le kidnapping de pèlerins chiites libanais près d'Alep (revendiqué par l'Armée syrienne libre). Ce cadre est celui d'une guerre civile dont les gouvernements européens et américain portent l'entière responsabilité comme celle du chaos qui s'installe dans la région.

L'événement



Les mineurs du charbon, en grève illimitée contre la réduction des budgets, manifestent à Madrid le 31 mai.

Photo AFP

L'Espagne au bord du précipice

Andreu Camps

Avec une brutalité extrême, la Commission européenne a critiqué les dernières mesures du gouvernement Rajoy contre la crise.

Elle critique notamment l'augmentation de l'impôt sur le revenu (Bruxelles « préférerait » l'augmentation de la TVA), la réforme du marché du travail, car elle n'irait pas suffisamment loin, et la réforme du système financier, notamment le plan de sauvetage de Bankia, car le gouvernement espagnol n'a pas l'argent pour le faire. Elle demande la recapitalisation directe par la Banque centrale européenne. Cette crise, en apparence financière, est en fait la goutte d'eau qui fait déborder le vase de la crise du régime tout entier.

UN APPEL DÉSESPÉRÉ AU CONSENSUS

« La violence de la crise financière en Espagne et les critiques au gouvernement Rajoy de la part de la Commission européenne et de la Banque centrale européenne font grandir le sentiment que les institutions en Espagne se détériorent. On ne voit pas d'issue à la crise de l'euro. Les difficultés augmentent au sein même des organismes qui fondent l'édifice institutionnel du pays. Il faut rétablir rapidement le fonctionnement normal des institutions (...). Il est évident que l'exécutif donne le sentiment d'être débordé (...). Il lui faut l'aide du premier parti d'opposition (PSOE) et probablement aussi celle de la CIU et du PNV (nationalistes catalans et basques). Pour contenir l'effondrement institutionnel, il faut qu'ils adoptent un pacte commun. » Cet extrait de l'éditorial d'El País (4 juin) résume en quelque sorte ce qui est en jeu en Espagne.

Toutes les conditions sont réunies pour un effondrement incontrôlé, et ni le gouver-

nement ni les institutions de l'Union européenne ne trouvent pour l'instant une issue pour empêcher que l'effondrement prévu de l'Espagne n'entraîne toute l'Union européenne.

RENONCER À TOUTE SOUVERAINETÉ

Le gouvernement Rajoy s'est lancé dans une négociation tous azimuts pour tenter de trouver une solution à la recapitalisation du système financier espagnol. Le gouvernement voudrait que la Banque centrale européenne intervienne dans la recapitalisation des banques sans plan de sauvetage, car tout plan de sauvetage est soumis à conditionnalités. Rajoy dit clairement qu'il est disposé à abdiquer toute souveraineté en matière de politique économique. Ainsi, le samedi 2 juin, il a proposé la constitution d'une autorité fiscale européenne qui pourrait contrôler les budgets nationaux. Mais faire cela, ce serait dans les faits éliminer les Etats nationaux, et, pour l'instant, il est impossible pour les différentes bourgeoisies de se priver des formes nationales de l'Etat qui assurent leur domination de classe.

Rajoy a proposé la constitution d'une autorité fiscale européenne qui pourrait contrôler les budgets nationaux.

LE SAUVETAGE NE SERAIT PAS L'APOCALYPSE, MAIS...

Au milieu de cette crise, un député du Parti populaire de Rajoy, José Maria Beneyto, porte-parole du groupe parlementaire, a déclaré le 3 juin : « Il ne faut pas exclure un plan de sauvetage. Ce serait un coup mais pas l'apocalypse. Cela nous obligerait à baisser le salaire des fonctionnaires, les retraites, à remettre en cause les régions et obligerait le gouvernement à revoir les fondements de l'Etat providence. »

Evidemment, le gouvernement a immédiatement démenti ces déclarations, car cela impliquerait un nouveau plan d'ajustement d'une violence inouïe dans une situation où, après la grève générale du 29 mars, l'exaspération sociale ne fait que s'accroître. Pas un jour sans conflit, comme la grève illimitée des mineurs de charbon, situation qui a amené les conseils confédéraux des Commissions ouvrières (CCOO) et de l'Union générale des travailleurs (UGT) à appeler à des manifestations dans toutes les villes, le 20 juin, contre la politique économique du gouvernement. A suivre...

APPEL

Ni plan d'ajustement ni intervention de l'Union européenne !

Appel lancé par vingt-cinq militants ouvriers et responsables syndicaux de Barcelone le 1^{er} juin 2012, répercuté à l'échelle nationale par la coordination pour une conférence ouvrière nationale qui pose la question d'une représentation politique fidèle aux travailleurs.

« La Commission européenne a décidé de dicter au gouvernement sa feuille de route (...). Il est incompréhensible que les dirigeants des partis qui se réclament de la classe ouvrière comme Rubalcaba (PSOE) soient seulement capables de demander timidement une commission d'enquête parlementaire pour savoir qui est responsable du désastre de Bankia.

Il est incompréhensible que les dirigeants des confédérations syndicales et que les fédérations du secteur

de la Banque n'aient pas une position claire et qu'elles se limitent à appeler à une manifestation le 20 juin. L'exigence des travailleurs de ce pays et de toute la population est claire : assez de l'ingérence des bandits de l'Union européenne et du FMI qui ont mené le peuple grec à la misère ! Retrait de la réforme du Code du travail et de tous les plans d'ajustement ! Pas un centime pour les spéculateurs ! Nationalisation du système financier ! Rétablissement de tous les budgets de santé et d'éducation !

Il est temps ! Qu'attendent nos confédérations pour convoquer la grève générale pour arrêter ces plans de misère et ouvrir la voie à la mise en place des mesures de protection des travailleurs et de la jeunesse ? »

ALLEMAGNE

Merkel confrontée à la crise dans son propre camp et au mécontentement qui croît au sein du SPD

Marc Gauquelin

Un titre fait la « une » des quotidiens en Allemagne ce lundi 4 juin : « *Le Dax s'effondre et passe au-dessous des 6 000 points !* »... L'angoisse grandit dans les sommets de la République fédérale.

On apprend le même jour que Merkel réunit d'urgence à Berlin les dirigeants de la coalition gouvernementale (CDU-CSU/FDP), littéralement étreinte lors des dernières élections régionales dans le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Il lui faut absolument tenter d'aplanir les divergences qui déchirent sa majorité avant d'aborder le moment où elle va devoir soumettre aux deux chambres (le Bundestag et le Bundesrat) le projet de ratification du traité TSCG (Fiskalpakt). Et ce, dans les conditions imposées par la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, qui veille jalousement au respect des prérogatives de la démocratie parlementaire et exige une majorité des deux tiers dans les deux chambres.

Elle doit, en effet, avoir les mains libres pour convaincre la direction du SPD de voter la ratification. Elle ne craint pas l'opposition à ce traité des Gabriel, Steinbrück et Steinmeier, car comme l'explique la *Süddeutsche Zeitung* (26 mai) : « *Dans la grande coalition (1), le SPD a aidé à ancrer dans la loi fondamentale la "règle d'or" pour que les budgets soient équilibrés.* » Mais voilà, à l'issue de l'écrasante défaite de la CDU aux élections en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, et aussi après les augmen-

tations de salaire arrachées par les travailleurs des services publics et de la métallurgie avec leurs organisations (Ver.di et IG Metall) à l'issue d'une mobilisation massive dans des grèves d'avertissement, le climat est en train de changer jusque dans le SPD.

Le même journal poursuit : « *Dans le groupe (parlementaire du SPD), le mécontentement grandit contre la politique européenne du gouvernement mais aussi contre le cours modéré de la direction du SPD vis-à-vis du gouvernement. Si la masse critique pour refuser le TSCG n'est pas atteinte, le mécontentement est sensible. On cherche une soupape de sécurité (...); la soupape pourrait être de repousser le vote.* »

Merkel doit déployer des trésors d'inventivité pour permettre à Gabriel (président du SPD) de circonvenir ce mécontentement grandissant et de voter.

Il lui faut absolument présenter le traité, auquel serait adjoint l'avenant sur la croissance revendiqué par Gabriel et Hollande, comme une réponse à la crainte qui grandit dans la population de se voir entraînée par une instance supranationale dans un rem-

boursement sans fin des dettes, revendiqué par le capital financier.

Le matraquage commence. C'est ainsi que le journal *Die Welt* (4 juin) titre : « *Le Super-Etat européen entre par la porte de derrière !* »

Le journal en appelle au sentiment national et cite des experts financiers de la CSU et du FDP qui s'indignent contre le nouveau plan européen préparé pour

la fin juin par Van Rompuy, Barroso, Juncker et Draghi, et qui protestent contre le plan d'union fiscale et bancaire qui, selon lui, « *irait trop loin* » et ferait de l'Allemagne la « *vache à lait* » de ce Super-Etat.

Pour tout ce beau monde, l'alternative réside dans le plan européen de soutien à la croissance en seize points que prépare Merkel.

Le journal patronal *Les Echos* le résume en quelques lignes : « *Angela Merkel souhaite tout bonnement "germaniser" la zone euro, en lui proposant des réformes structurelles qui ne sont pas sans rappeler l'Agenda 2010 de Gerhard Schröder (2).* »

C'est ce « *plan européen de soutien à la croissance* » que Merkel se propose de discuter avec les dirigeants du SPD le 13 juin pour obtenir l'engagement de leur part de voter pour le traité TSCG.

Au lendemain de la mobilisation de centaines de milliers de travailleurs des services publics et de la métallurgie pour en finir avec la politique de blocage salarial, de précarisation du travail, de destruction et de privatisation des services publics, imposée depuis dix ans en Allemagne dans le cadre des « *réformes* » Schröder, la direction du SPD osera-t-elle apporter son appui à Merkel pour qu'elle tente d'élargir cette politique destructrice à toute l'Europe ? En aura-t-elle les moyens ? Réussira-t-elle aussi facilement qu'elle le prévoit à faire taire le « *mécontentement* » qui monte au sein même de son parti ? Tout est là.

A entendre ce qu'a dit Paul Paternoga dans le meeting du 3 juin à Paris (voir page 4), la tâche va s'avérer chaque jour plus difficile.

(1) La grande coalition a associé le SPD au gouvernement Merkel de 2005 à 2009.

(2) L'Agenda 2010 est l'ensemble des contre-réformes imposées par Schröder à partir de 2003 et qui a entamé le démantèlement de l'assurance chômage (Hartz), de l'assurance maladie, de la privatisation des retraites, ouvert des brèches dans les conventions collectives favorisant le travail précaire sous-payé.

ÉGYPTE

“C'est comme une pyramide”



La foule, place Tahrir le 2 juin, après le verdict du procès.

« **M**oubarak est condamné, son régime acquitté. » C'est ainsi que le quotidien égyptien indépendant, *al-Chorouq*, daté du 3 juin, présente le verdict du procès du président déchu énoncé le 2 juin par le président du tribunal du Caire. Hosni Mubarak et son ministre de l'Intérieur, Habib el-Adli, ont été condamnés à la prison à vie. Six anciens hauts responsables du ministère de l'Intérieur ont été acquittés. Le procureur avait requis la peine capitale contre eux tous. Les deux fils de Mubarak, Alaa et Gamal, poursuivis pour corruption, et le magnat Hussein Salem, accusé d'avoir organisé la vente de gaz à l'Etat d'Israël bien en dessous du prix du marché et moyennant pots-de-vin, n'ont, quant à eux, pas été reconnus coupables.

Dès l'annonce du verdict, des dizaines de milliers d'Égyptiens ont envahi les rues au Caire, Alexandrie, Suez, Port-Saïd, Ismaïlia, Menoufia, ville natale de Mubarak, Chébine el-Kom, Damiette, Damanhour, Assouan. Du nord au sud du pays, les manifestants exigent justice pour les victimes, l'épuration du système judiciaire.

L'acquittement des plus hauts responsables de la police est le signe que le ministère de l'Intérieur peut continuer à torturer et assassiner en toute impunité, comme il l'a fait depuis trente ans sous l'état de siège. Car c'est au prix de l'oppression la plus brutale que le régime de Mubarak a imposé la privatisation de pans entiers de l'économie, avec les salaires de misère et la surexploitation des felahs (paysans).

Le verdict illustre de façon évidente que le régime et ses institutions perdurent et devraient perdurer encore. « *C'est comme une pyramide, explique un manifestant, ils ont enlevé la pierre du haut et veulent en remettre une autre à la place.* » Ce sont ces institutions et le réseau du Parti national démocratique (PND) parti dissous de Mubarak qui ont permis au général Chafic, son ultime Premier ministre, contraint par les masses à démissionner, de revenir et de se hisser au second tour de la présidentielle.

Alors que les manifestations et les sit-in se poursuivaient dans plusieurs villes du pays lundi 4 juin, un appel à des manifestations de masse était lancé pour mardi 5 juin.

Le boycott du deuxième tour gagne du terrain. Le premier tour de l'élection a clairement montré le refus des électeurs égyptiens de choisir entre le retour des *feloul* (vestige du régime) et les Frères musulmans. L'abstention massive (58 % à la présidentielle contre 38 % aux législatives de fin 2011) et la perte par les Frères musulmans de plus de la moitié de leurs voix en témoignent : 5,7 millions à la présidentielle contre 12 millions environ aux législatives. Le vote Hamdine Sabahi a exprimé, sur le terrain électoral, la recherche de la voie de l'indépendance de classe.

Le consensus, quelle que soit sa forme, ne peut que lui tourner le dos. Abouel Foutouh, ancien dirigeant des Frères musulmans, a eu le soutien des salafistes et reste lié à la confrérie. Celle-ci, depuis l'explosion révolutionnaire de janvier 2011, cherche le compromis avec les généraux. Pour des millions d'Égyptiens, l'exigence première de la révolution est la fin du régime.

Correspondant ■

IRLANDE

Après le référendum, rien n'est réglé

Jean-Pierre Barrois

Certes, dès l'annonce de la victoire du oui au référendum sur le TSCG en Irlande, Bruxelles, la Banque centrale européenne et le FMI ont exprimé leur satisfaction, au nom des banques et des spéculateurs. Pour autant, la presse financière ainsi que la presse internationale n'ont pas pavoisé. La situation est en effet loin d'être aussi simple qu'elle pourrait le paraître à première vue.

Une militante syndicale exerçant des responsabilités régionales dans la confédération ICTU ainsi que le plus grand syndicat de cette confédération (le syndicat des services publics SIPTU), nous écrit : « *L'attitude des directions de l'ICTU et de SIPTU a été scandaleuse.* » En dépit de la position claire et nette pour le non prise par trois syndicats d'Irlande (TEEU, Mandate et CPSU), ainsi que par les régions irlandaises de deux syndicats britanniques — UNITE et TSSA —, les

directions de l'ICTU et de SIPTU ont en effet refusé d'appeler à voter non.

SIPTU a justifié sa position en suppliant le gouvernement : « *Garantissez la création de milliers d'emplois et nous n'appellerons pas à voter non.* » Il n'y a, bien sûr, pas eu la moindre création d'emplois... et pas non plus d'appel à voter non. Un autre syndicaliste, électeur du Sinn Féin, nous écrit : « *Nous avons été confrontés à la sainte alliance de tous les partis, et notamment à une violente campagne, très agressive, des deux partis de la coalition au pouvoir : Fine Gael et Labour. Tous les arguments ont été employés : "Si vous votez non, le marché va s'effondrer, les emplois vont disparaître par milliers, les fonctionnaires ne seront plus payés..."* » C'est à ce chantage exercé par un gouvernement totalement soumis à la dictature de la troïka qu'ont cédé les directions syndicales, elles-mêmes sou-

mises aux mêmes institutions. « *Les*

Irlandais ont voté un revolver sur la tempe », déclare un correspondant.

Et, malgré cela, quels sont les chiffres ? Un peu plus de 60 % des suffrages exprimés se sont portés sur le oui.

Mais il y a eu 50 % d'abstention. En réalité, c'est à peine plus d'un électeur sur trois qui a voté oui. Voilà qui explique l'extrême prudence de la presse et du pouvoir.

Le quotidien *The Irish Times*, qui parle de vote de classe, ne s'y trompe pas : « *D'une manière générale le "oui" provient des zones rurales et des classes moyennes urbaines alors que le "non" a été beaucoup plus important dans les quartiers ouvriers.* »

Le oui atteint des records dans la banlieue chic de Dun Laoghaire (72 %), alors que le non est largement majoritaire dans les banlieues ouvrières de Dublin ou dans les villes ouvrières du Donegal (comté situé au nord, à la frontière de l'Irlande du Nord).

“Les Irlandais ont voté un revolver sur la tempe”

Haïti

Journée internationale
pour le départ immédiat de la Minustah

Le 1^{er} juin, à Cap-Haïtien

Correspondant

Appelée par la rencontre internationale de São Paulo (Brésil), en novembre dernier et par la conférence qui s'est tenue par la suite à Vertières au Cap-Haïtien (Haïti), la journée internationale de lutte pour l'arrêt de l'intervention militaire sous couvert de l'ONU, le 1^{er} juin (1), a été marquée en Haïti par des rassemblements à Port-au-Prince, la capitale, et dans de nombreuses autres villes. A Cap-Haïtien, plusieurs centaines de militants d'organisations sociales, politiques et syndicales, des universitaires, des avocats, des militants et des jeunes venus des différentes communes du département du nord et de Cap-Haïtien, ont manifesté pour réclamer le retrait immédiat de la Minustah.

La Centrale autonome des travailleurs d'Haïti (CATH), qui « partage les valeurs et les idéaux de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples », et de nombreuses organisations telles que : OFDPA, ODBA, KTTAM, VISODHA, AFDH, AFEKONO, FTN, ont investi les rues du Cap-Haïtien pour dire « Aba Minustah ! » (A bas la Minustah !), et pour exiger réparation pour toutes les victimes de l'épidémie de choléra propagée par le rejet de matières fécales par des soldats de l'ONU dans les rivières bordant leurs campements. Les manifestants ont réclamé également des autorités de l'Etat la rupture immédiate de tous les accords signés ayant un rapport avec le plan néolibéral visant à rendre pérenne la domination du système capitaliste en Haïti. Interrogés sur la question : « Qu'exi-

gez-vous avec le départ de la Minustah ? », des participants à ce rassemblement répondent : « Nous refusons le démantèlement de la Constitution haïtienne de 1987 et des lois républicaines. » D'autres mettent en avant l'exigence d'un « salaire décent pour toutes les catégories de travailleurs » ou : « Nous refusons la remise en cause de notre souveraineté. » D'autres encore réclament « un véritable service public capable de répondre aux besoins de tous les citoyens haïtiens ». D'autres réclament la création d'« une force de sécurité nationale capable de répondre aux desiderata de la population haïtienne » et « refusent la participation des occupants dans la création de celle-ci ». Un autre revendique « la sauvegarde des terres agricoles et le développement de la production nationale ». « Nous exigeons du gouvernement, déclare l'un de ses voisins dans la manifestation, la création d'emplois dans des filières agro-industrielles visant à améliorer la production agricole dans le cadre du développement économique, social et culturel d'Haïti. »

Les uns et les autres en appellent à la solidarité internationale du mouvement ouvrier indépendant et démocratique afin d'apporter une aide au combat jusqu'au retrait des troupes de l'ONU (Minustah). ■

(1) Nous reviendrons la semaine prochaine sur les nombreuses manifestations qui ont marqué cette journée, notamment sur le continent américain.



Guadeloupe

La mobilisation continue pour l'application pleine et entière de l'accord Bino

Alors que plusieurs dizaines de syndicalistes font toujours l'objet d'intimidations policières et de poursuites judiciaires pour des faits relevant de leur activité syndicale, la mobilisation se poursuit, à l'appel de tous les syndicats de l'île et du LKP, pour le respect de l'accord Bino sur lequel s'est conclue, il y a trois ans, la grande grève générale en Guadeloupe. Un accord que les autorités françaises en Guadeloupe et le patronat de l'île s'emploient, par tous les moyens, à contourner, bafouer ou remettre en cause. Et c'est en grande part pour imposer ce déni de la parole donnée que les autorités multiplient les actes de répression et d'intimidation.

C'est dans ces circonstances que s'est tenue, le 24 mai dernier, une réunion de la commission de suivi et d'interprétation de l'accord Bino qui a permis à l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG) et aux autres syndicats de faire valoir les règles juridiques relatives à la validité, au droit d'opposition, à la révision et à la dénonciation d'un accord, conformément aux dispositions du Code du travail et de la jurisprudence en matière sociale. En effet, l'accord Bino a fait l'objet, conformément à la loi : — d'une notification auprès de l'ensemble des organisations syndicales représentatives (art. L 2231-7 du Code du travail),

— d'un dépôt auprès des services du ministère du Travail (art. L 2261-6 et D 2231-2 du Code du travail) et n'a fait l'objet d'aucun rejet.

Aucune des parties (syndicats de salariés ou d'employeurs) ne peut donc de façon unilatérale modifier ou réviser le contenu de l'accord initial (art. L 2261-3 et L 2261-7 du Code du travail).

Ainsi, il est clairement établi que les prorogations des aides de l'Etat (RSTA et exonérations) n'entraînent pas la modification automatique de l'accord Bino.

Seuls les signataires de l'accord, à l'unanimité, peuvent en modifier ou réviser le contenu (Cour de cassation, 13 novembre 2008).

Aussi, après avoir réaffirmé aux orga-

nisations patronales leur non-opposition à la possibilité, pour elles, de bénéficier des aides de l'Etat, les syndicats ouvriers ont fait deux propositions, permettant aux entreprises de bénéficier de ces aides et à tous les salariés ayant moins de 1,4 fois le Smic de bénéficier des 200 euros d'augmentation de salaire prévue par l'accord Bino.

Une prochaine rencontre est prévue pour le 7 juin.

Les organisations syndicales et le LKP appellent à « poursuivre la lutte pour arracher tous nos droits et soutenir tous les travailleurs en grève. A poursuivre les assemblées générales et la mobilisation pour l'application pleine et entière de l'accord Bino » ■

Que contenait l'accord Bino ?

L'accord interprofessionnel de fin de grève, dit « accord Bino » en hommage au militant syndicaliste tué au cours de la grève générale de 2009 en Guadeloupe, prévoyait notamment un dispositif salarial instituant :

- une augmentation du salaire de base de deux cents euros net pour les salariés payés jusqu'à hauteur de 1,4 fois le Smic,
- une garantie d'augmentation minimale de rémunération de 6 %, de 1,4 fois à 1,6 fois le Smic, et de 3 % pour les salariés payés au-delà de 1,6 fois le Smic. Pendant une période transitoire, une partie de cette rémunération devait être prise en charge à hauteur de 50 euros pendant un an par le conseil général et le conseil régional, et de 100 euros pendant trois ans par l'Etat. Après quoi, les patrons devaient eux-mêmes prendre en charge la totalité de l'augmentation arrachée par la grève, soit 200 euros mensuel. C'est cela que les pouvoirs publics et le patronat s'emploient à renier.

POUR L'ARRÊT IMMÉDIAT DE LA RÉPRESSION ANTISYNDICALE

MEETINGS AVEC ELIE DOMOTA



A l'invitation du Comité international contre la répression (Cicr) et de plus de quatre cent cinquante syndicalistes de toutes appartenances, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), Elie Domota, effectuera une tournée de meetings pour l'arrêt de la répression antisynicale en Guadeloupe, l'arrêt de tous les procès contre des syndicalistes pour des actes relevant de leur mandats syndicaux, la levée de toutes les sanctions.

- LYON : lundi 11 juin, 18 h 30, Bourse du travail ;
- NANTES : mardi 12 juin, 17 heures, Bourse du travail (salle F) ;
- PARIS : mercredi 13 juin, 18 h 30, grande salle de la Bourse du travail (3, rue du Château-d'Eau) ;
- LILLE : jeudi 14 juin, à 18 h 30, Espace culture de l'université Lille-I (métro Cité scientifique) ;
- LIMOGES : vendredi 15 juin, 20 h 30, salle Auguste-Blanqui.

Pour tout renseignement : JJ.marie@club-internet.fr